DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives de Juin 1968

Candidature Jean BROCARD

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

Union pour la Défense de la République

● **LA FRANCE** vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail a été menacée et l'est encore. Derrière les drapeaux rouge et noir, nous avons vu s'avancer le totalitarisme.

Nous avons vu aussi des hommes politiques de l'opposition bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat qui nous aurait conduits à l'anarchie d'abord, à la dictature ensuite.

● **LA FRANCE,** dans son immense majorité, ne voulait rien de cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Président de la République, elle a manifesté, d'une façon éclatante, son désir de paix civile.

● **Le Chef de l'Etat,** prend maintenant, devant les Français, la responsabilité de franchir une nouvelle étape, hors des tumultes bruyants et scandaleux et dans la légalité républicaine.

C'est d'abord un nouveau contrat avec les travailleurs qui est proposé par le Président de la République, dans le but d'édifier un nouvel ordre social **aussi éloigné du communisme totalitaire que du capitalisme égoïste.** La participation à laquelle il s'est engagé aura pour résultat d'associer les travailleurs et les cadres à la gestion de l'entreprise. Ainsi la FRANCE sera-t-elle encore une fois à l'avant-garde des progrès sociaux.

● Il est juste que notre vieille Université réponde enfin aux aspirations de notre jeunesse et garantisse son avenir en s'adaptant aux nouvelles conditions économiques de notre temps.

● De leur côté, les paysans, les artisans, les commerçants, avec l'appui de l'Etat, doivent eux-mêmes participer aux mutations profondes qui s'opèrent au sein de notre Société moderne, dans la perspective d'une Europe unie.

Après les excès d'une subversion qui aurait conduit notre pays à l'anarchie, c'est un immense espoir qui se lève sur la FRANCE. Pour la réalisation de cet espoir, votre affirmation enthousiaste est nécessaire. Votre choix n'a jamais été aussi simple, aussi peu équivoque.

D'un côté, le totalitarisme communiste, destructeur de liberté, de l'autre une République rénovée dans le maintien de nos libertés traditionnelles.

En votant UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE, groupement largement ouvert, vos suffrages seront constructifs face aux partis de la critique systématique et de la négation.

On ne peut plus maintenant se déclarer défenseur de la République après lui avoir tiré dans le dos. Nul n'ignore en effet, que **Mᵉ BOSSON et la grande majorité de son groupe ont voté aux côtés des communistes et de M. MITTERAND les motions de censure** dont la dernière en date, le 21 mai 1968, avait pour but la chute du régime

menant ainsi à toutes les aventures. Maintenant que l'ordre a été rétabli, Me BOSSON a beau jeu de dire que *" Devant un pays au bord du naufrage, le Président de la République fut alors ce qu'il devait être et que nul n'a le droit de contester la légitimité des Institutions de la Ve République et son Président élu par le Peuple"*. Mais que voulait-il donc en faisant le jeu des partis de la négation ?

Dans le même sens, comment expliquer le fait que la Fédération de M. MITTERAND ne présente pas de candidat contre lui, si ce n'est qu'elle ne veut pas le combattre. Serait-ce qu'elle considère Me BOSSON comme son allié ?

Electrices, Electeurs, il est temps de mettre fin aux combinaisons électorales, aux alliances d'opportunité, aux mariages équivoques et sans lendemain. Le choix est clair. C'est un devoir que de suivre le Président de la République dans la voie qu'il vous a tracée en votant pour le candidat de

l'UNION pour la DEFENSE de la REPUBLIQUE

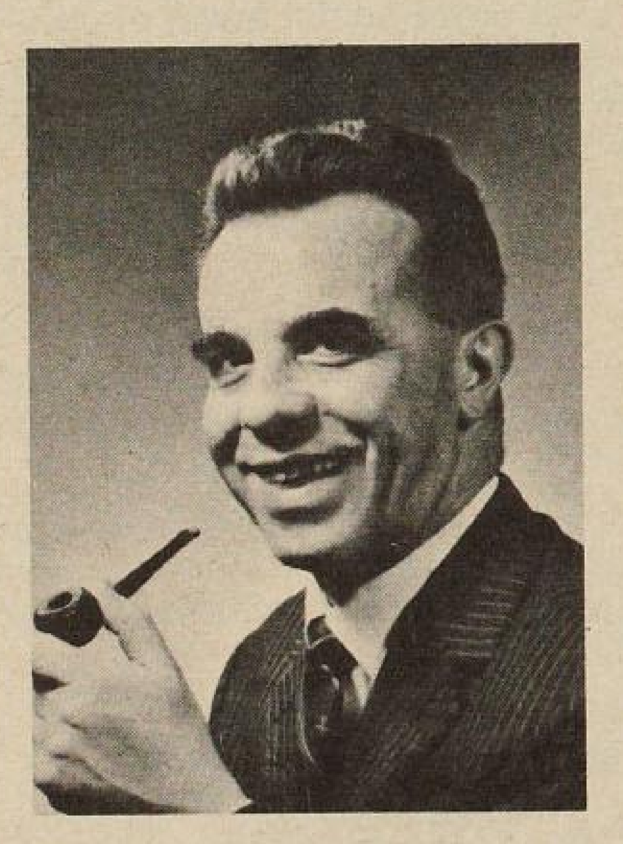
REPUBLICAIN INDEPENDANT - Vme REPUBLIQUE

Jean BROCARD

et son suppléant Joseph GAUDIN.

Comme aux élections de 1967 les deux parlementaires Me PIANTA Député-Maire de Thonon-les-Bains et M. Arthur LAVY Sénateur, Président du Conseil Général, auxquels s'est joint M. HERZOG Député-Maire de Chamonix, apportent leur soutien au Candidat et à son Suppléant.

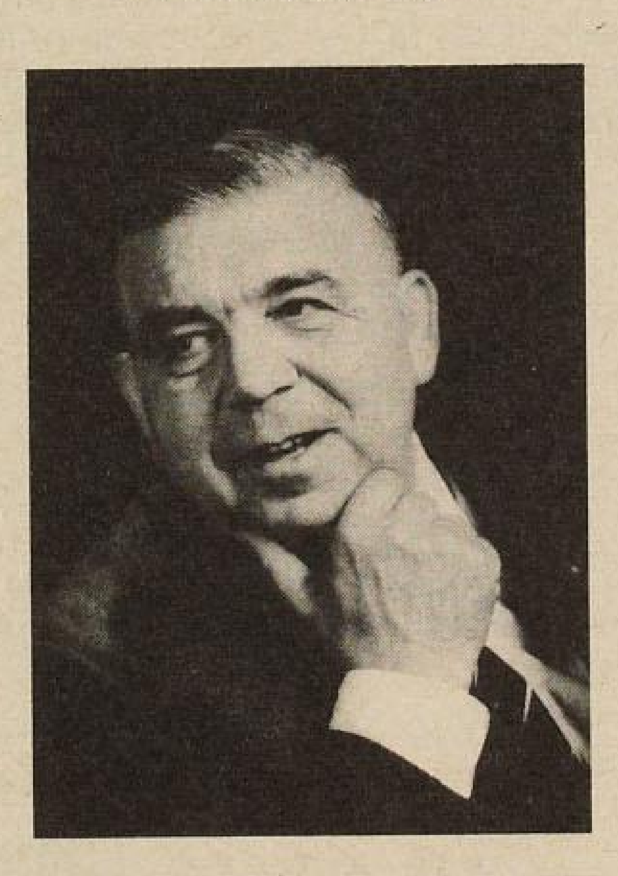
Le Candidat



Jean BROCARD

Officier de la Légion d'Honneur
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques
Docteur en Droit
Contrôleur de l'Administration de l'Aéronautique

Le Suppléant



Joseph GAUDIN

Agriculteur
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre
Officier du Mérite Agricole
Adjoint au Maire d'Annecy-le-Vieux

"TYPO-OFFSET GARDET ANNECY"